



MAIRIE
42220 COLOMBIER

Compte rendu de la réunion du Conseil municipal du 12 janvier 2021

Présents : Jean-Paul VALLOT – Caroline BERGERE – Marcel TAMET – Jean-Louis BERNON – Maxime GACHE – Gilles GALLEY – Brigitte GEOURJON - Françoise LECORNU - Patricia MELA - Ronan ARROUEZ - Jérôme GACHE

Absent(s) excusé(s) :

Auditeur : X

Secrétaire de séance : Ronan ARROUEZ

Ordre du Jour

→ Délibération autorisant les dépenses d'investissement (budget communal et budget eau et assainissement) avant le vote du budget primitif:

A l'unanimité, le conseil valide le montant des dépenses d'investissement 2020 à hauteur de 25 % de ce qui a été budgétisé pouvant être mandatées avant le vote du budget primitif 2021.

→ Délibération autorisant les restes à réaliser :

Les restes à réaliser d'investissement du budget 2020 à reporter sur le budget 2021 ont été validés à l'unanimité.

→ Délibération choix de l'entreprise pour le captage d'eau du Grand Bois :

4 entreprises ont répondu :

Il a été observé que le calcul du bureau d'étude n'était pas cohérent.

BORNE TP : 32919 HT → 39502,80 TTC (63 854 HT selon calcul cabinet d'étude CETI → 76 624,80 TTC)

LAMBERT TP: 26325 € HT → 31590 € TTC

MAZET 39803,50 HT → 47 764,20 TTC (variante proposée avec qualité de tuyau différente 42409 HT → 50884 TTC)

BOUCHARDON : 49 315 HT → 59 178 TTC

Le conseil délibère à l'unanimité pour l'entreprise LAMBERT TP.

S'agissant du captage, des premières analyses ont été réalisées et ont permis de mettre en évidence des traces de radons. Une aération supplémentaire du captage permettra de réduire le taux constaté.

→ Question diverses :

- Les représentants du syndicat des 3 rivières ont été élus. Un nouveau site est également en ligne : <https://www.3rivieres.fr/>

→ Pour la station d'épuration : une demande de subvention a été déposée auprès du Département de la Loire, une seconde demande sera déposée auprès de l'agence de l'eau RMC au printemps 2021.

→ désignation correspondant à la défense : Gilles GALLEY est désigné à l'unanimité pour assurer ces fonctions.

→ pour le terrain de loisirs : le projet est en cours. Cela nécessitera le déplacement de l'abri de la scène.

→ AG OGEC : C'est Gilles GALLEY qui fait le lien entre la mairie et l'OGEC. Demande de subvention supplémentaire faite par l'OGEC. Le conseil a programmé un rendez-vous avec les responsables de l'OGEC afin de réfléchir à l'amélioration des conditions d'isolation de l'école notamment certaines portes vétustes qui présentent de fortes déperditions de chaleur et la réfection d'une porte d'issue de secours. Il conviendra au préalable de faire réaliser des devis.

→ des châtaigniers ont été plantés gratuitement sur une parcelle communale au lieu-dit Goarnet. La facture a été réglée par l'entreprise Delmonico Dorel. Un sentier pédestre sera créé suite à l'engagement signé entre la commune et l'entreprise Delmonico Dorel.

Prochaine réunion le 18/02/2021 à 19h00